

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000 euros (mille euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée AAZ CONSULTING, SAS en formation dont le siège social sera situé à [REDACTED] ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 07/09/2026.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Ali FARHAT, la somme de 10 euros ;
- EMERALD HOLDING, la somme de 990 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 06/03/2027 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **08 SEP. 2026**

Me Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [REDACTED]